



Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 11 novembre 2020
Direction : Direction des travaux publics et des transports
N° d'affaire : 2019.BVE.14314
Classification : Non classifié

Bienne, rue de la Source 10, 12 et 21, rénovation et transformation des bâtiments pour les gymnases, crédit d'engagement pour l'étude de projet

1. Objet

Le crédit demandé de 1 900 000 francs doit permettre de financer l'étude de projet des travaux de transformation et de réfection des bâtiments cantonaux sis rue de la Source 10, 12 et 21 à Bienne avant l'emménagement des gymnases biennois, demande de permis de construire comprise.

2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

Classe d'immobilisations	Montant en CHF	Durée d'utilisation
Immobilisations en cours de construction	1 900 000	

3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

Dépenses d'investissement totales	Dont inv. générant une plus-value	Dont inv. préservant la valeur	Réserve en %
-----------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------	--------------

Des informations plus précises sur les investissements préservant la valeur et ceux générant une plus-value ainsi que sur les amortissements ne pourront être données que dans le crédit de réalisation.

4. Lien avec le plan d'investissement

Dépenses d'investissement par année

En mio. CHF	Total	Années précédentes	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Années suivantes
Selon le présent arrêté	33.0		0	0,2	1	0,7	0	0	
Selon le plan d'investissement du 19.08.2020	33.0		0	1,0	1,0	3,0	8,0	13,0	

Le total selon le plan d'investissement cantonal comprend des réserves, contrairement aux valeurs annuelles.

5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

Classe d'immobilisations	Montant

Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

Description	Année	Montant
Total en CHF		

6. Explications et commentaires

Des informations plus précises sur les investissements préservant la valeur et ceux générant une plus-value, sur la durée d'utilisation et sur les amortissements seront indiquées dans le crédit de réalisation.